

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse de La Doré  
Lundi, 7 mars 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 7 mars 2016, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire  
M<sup>me</sup> Hélène Gagnon, conseillère  
MM Yoland Bau, conseiller  
Yanick Baillargeon, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
Pierre-Paul Lalancette, conseiller  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, Directrice générale

Est absent :

M. Marc Perron, conseiller

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

#### ORDRE DU JOUR

-----

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1<sup>e</sup> FÉVRIER 2016, DU 4 FÉVRIER 2016 SPÉCIALE ET DU 22 FÉVRIER 2016 SPÉCIALE
4. RAPPORTS
  - 4.1 Rapport du maire
  - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
  - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
  - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
  - 5.1 Acceptation des comptes
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
  - 8.1 Achats regroupés – Renouvellement d'assurance collective – Regroupement du Bas-St-Laurent/Lac-St-Jean/Gaspésie/Côte-Nord
  - 8.2 Bibliothèque Gilbert-Langevin : Autorisation de travaux de peinture
  - 8.3 Centre des Loisirs :
    - 8.3.1 Autorisation de travaux de peinture
    - 8.3.2 Autorisation de travaux dans la cuisine
9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

## 10. VOIRIE

- 10.1 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :
  - 10.1.1 Chemin double vocation
  - 10.1.2 Programme Réhabilitation du réseau routier local 2015-2016 Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local : Mandat de réalisation conditionnel – Réfection de l'avenue des Jardins Ouest, du chemin du Lac Rond et du chemin de la Branche-Ouest
  - 10.1.3 Programme Réhabilitation du réseau routier local 2015-2016 Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local : Mandat de services professionnels conditionnel – Réfection de l'avenue des Jardins Ouest, du chemin du Lac Rond et du chemin de la Branche-Ouest
- 10.2 Droits de passage sentiers multi usages : Autorisation
- 10.3 Les Loups au Volant : Autorisation d'utilisation de la voie publique

## 11. SERVICES PUBLICS

- 11.1 Renouvellement de l'entente de gestion de la fourrière municipale : Acceptation et autorisation de signature

## 12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 12.1 Office municipal d'habitation de La Doré : Nomination d'un représentant municipal

## 13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 CPTAQ :
  - 13.1.1 Dossier lot 4 594 362 : Appui à une demande d'autorisation d'utilisation à des fins autres que l'agriculture
  - 13.1.2 Dossier lots 4 594 768 & 4 594 778 : Appui à une demande d'autorisation d'utilisation à des fins autres que l'agriculture et aliénation
- 13.2 Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale : Autorisation de consultation commerciale/patrimoniale
- 13.3 Autorisation de dénomination d'une île sur le territoire municipal

## 14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Demande d'appui : Projet de mise en ligne du GAATIC et de demande d'aide financière

## 15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 16. AFFAIRES NOUVELLES

- 16.1 Avril : Mois de la jonquille

## 17. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

### POINT 2.0

RÉSOLUTION 2016-03-032

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0  
RÉSOLUTION 2016-03-033  
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>e</sup> FEVRIER 2016

---

Il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 1<sup>e</sup> février 2016 tel que présenté.

POINT 3.0  
RÉSOLUTION 2016-03-034  
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 FEVRIER SPÉCIALE 2016

---

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 4 février spéciale 2016 tel que présenté.

POINT 3.0  
RÉSOLUTION 2016-03-035  
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 FEVRIER SPÉCIALE 2016

---

Il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 22 février spéciale 2016 tel que présenté.

POINT 4.1

Rapport du maire RAPPORT DU MAIRE

---

Le 2 février, j'ai visité les installations de centre d'hébergement de St-Félicien afin de voir comment l'immeuble excédentaire de La Doré pourrait être aménagé par le nouveau propriétaire. Le 8 février, j'ai rencontré des représentants de Pangea pour prendre connaissance de leurs projets pour La Doré. Le 10 février, j'ai rencontré le promoteur de Biomoss Carbon inc. en regard de son projet. Le 16 février, j'ai participé à une conférence téléphonique avec le ministère des Ressources naturelles en lien avec les projets sélectionnés pour les garanties d'approvisionnement dans le dossier de la filière feuillue. Le 18 février, j'ai participé à une rencontre avec Produits forestiers Résolu dans le dossier de la filière feuillue. Le 22 février, j'ai participé à la rencontre spéciale pour l'adoption du règlement d'emprunt pour la réfection de l'avenue des Jardins Ouest. Le 23 février, j'ai participé à une conférence téléphonique avec Produits Forestiers Résolu en lien avec le renouvellement de l'entente sur le bois d'œuvre avec les États-Unis. Le 24 février, j'ai participé à l'assemblée générale annuelle du Zoo Sauvage. Le 26 février, j'ai participé à une rencontre avec Biomoss Carbon inc. pour poser les questions des maires de la MRC Domaine-du-Roy sur le projet.

POINT 4.2

Conseillers (ères) RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

---

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de février selon leurs différents domaines d'intervention.

Yoland Bau a participé à une rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources, à la rencontre avec Produits Forestiers Résolu, aux rencontres du conseil et à la présentation de la compétition de cheerleading à laquelle les deux équipes locales ont participé et fait bonne figure.

Yanick Baillargeon a participé à une réunion du conseil municipal, à une rencontre du Centre des Loisirs et aux différentes activités de la semaine de relâche. Il invite toute la population à participer à la soirée bénéfique du Centre des Loisirs et au Rallye des Loups.

Michel Simard a participé une rencontre du Moulin des Pionniers et aux rencontres du conseil municipal.

Hélène Gagnon a participé aux rencontres du conseil municipal, à une rencontre de Services et qualité de vie, à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré et à une rencontre de la Résidence Dorée.

Pierre-Paul Lalancette a participé aux rencontres du conseil municipal et à la rencontre avec Produits Forestiers Résolu.

#### POINT 4.3

##### MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

#### POINT 4.4

##### RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie, du déneigement et des heures travaillées.

Comptes

#### POINT 5.1

##### RÉSOLUTION 2016-03-036

##### ACCEPTATION DES COMPTES

-----

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de février 2016 de la Municipalité au montant total de 274 559.93\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	256 265.82\$
- Complexe sportif	14 747.41\$
- Centre des Loisirs	2 025.89\$
- Bibliothèque Gilbert-Langevin	<u>1 520.81\$</u>
	274 559.93\$

#### POINT 6.0

Correspondance

##### RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE FÉVRIER 2016

-----

Le résumé de la correspondance du mois de février 2106 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

Questions

#### POINT 7.0

##### PÉRIODE DE QUESTIONS

-----

Aucune question.

#### POINT 8.1

##### RÉSOLUTION 2016-03-037

ACHATS REGROUPÉS – RENOUVELLEMENT D'ASSURANCE COLLECTIVE – REGROUPEMENT DU BAS-ST-LAURENT/LAC-SAINT-JEAN/GASPESIE/COTE-NORD

---

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la loi, l'UMQ a lancé un appel d'offres public en 2014 afin d'obtenir d'un assureur, une tarification pour les régimes d'assurance collective des employés des organisations municipales membres du Regroupement des municipalités du Bas-Saint-Laurent/Lac-Saint-Jean/Gaspésie/Côte-Nord ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat octroyé en 2013 fut renouvelé pour 2014-2015, puis pour 2015-2016 et qu'il y a lieu de pourvoir à son renouvellement à nouveau pour l'année 2016-2017 ;

CONSIDÉRANT QU'un rapport complet d'analyse des conditions de renouvellement fut soumis aux membres et au comité de gestion le 18 décembre 2015 par Mallette actuaires inc., consultant de l'UMQ en matière d'assurance collective, et qu'il y est recommandé de renouveler le contrat avec SSQ Groupe financier ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de gestion du Regroupement des municipalités du Bas-Saint-Laurent/Lac-Saint-Jean/Gaspésie/Côte-Nord a entériné les recommandations du consultant, lors d'une conférence téléphonique tenue le 18 décembre 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le renouvellement du contrat pour la fourniture des différentes couvertures d'assurance collective des employés du Regroupement des municipalités du Bas-Saint-Laurent/Lac-Saint-Jean/Gaspésie/Côte-Nord auprès de l'assureur SSQ Groupe financier, selon les conditions de renouvellement obtenues par le consultant Mallette actuaires et mentionnées le 18 décembre 2015 aux membres du regroupement.

#### POINT 8.2

RÉSOLUTION 2016-03-038

BIBLIOTHÈQUE GILBERT-LANGEVIN : AUTORISATION DE TRAVAUX DE PEINTURE

CONSIDÉRANT QUE le Réseau Biblio a fait une proposition de réaménagement et d'entretien de la bibliothèque ;

CONSIDÉRANT QUE les propositions de services reçues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde le mandat de travaux de peinture à la bibliothèque Gilbert-Langevin à Plâtre peinture M. Gagnon, et ce, pour la somme de 3 520\$, plus les taxes applicables.

#### POINT 8.3.1

RÉSOLUTION 2016-03-039

CENTRE DES LOISIRS : AUTORISATION DE TRAVAUX DE PEINTURE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut terminer l'entretien de son bâtiment ;

CONSIDÉRANT QUE les propositions de services reçues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde le mandat de travaux de peinture au Centre des Loisirs à Plâtre Peinture M. Gagnon, et ce, pour la somme de 8 090.25\$, plus les taxes applicables.

#### POINT 8.3.2

RÉSOLUTION 2016-03-040

CENTRE DES LOISIRS : AUTORISATION DE TRAVAUX DANS LA CUISINE

CONSIDÉRANT QUE la cuisine a besoin d'entretien afin d'être adéquate pour les besoins ;

CONSIDÉRANT QUE les propositions de services reçues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde le mandat de travaux dans la cuisine du Centre des Loisirs à Ébénisterie Bruno inc. et ce, pour la somme de 1 200\$, taxes incluses.

POINT 10.1.1

RÉSOLUTION 2016-03-041

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : CHEMIN DOUBLE VOCATION

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de La Doré, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions qui empruntent annuellement la route locale à compenser;

ATTENDU QUE les changements dans l'industrie forestière conduiront à une augmentation du transport lourd sur la route St-Joseph Nord ;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation la plus récente connue du transport lourd;

NOM DES CHEMINS SOLLICITÉS	LONGUEUR A COMPENSER (KM)	RESSOURCE TRANSPORTÉE	NOMBRE DE CAMION CHARGES ET PLUS
Avenue des Jardins est	2.4	bois brut bois scié	12 648 et plus 8 234 et plus
Route St-Joseph nord	8.2	copeaux bois scié	10 362 et plus 1 620 et plus
Avenue des Jardins ouest	3.1	bois brut	4 790 et plus
TOTAL	13.7		

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports une compensation pour l'entretien des chemins à double vocation ci-dessus mentionnés, et ce, sur une longueur totale de 13.7 kilomètres.

POINT 10.1.2

RÉSOLUTION 2016-03-042

PROGRAMME REHABILITATION DU RESEAU ROUTIER LOCAL 2015-2016 VOLET - ACCELERATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RESEAU ROUTIER LOCAL : MANDAT DE RÉALISATION CONDITIONNEL – RÉFECTION DE L'AVENUE DES JARDINS OUEST, DU CHEMIN DU LAC ROND ET DU CHEMIN DE LA BRANCHE-OUEST

CONSIDÉRANT QUE l'accord de principe reçu du ministère des Transports du Québec a confirmé une subvention pour la réfection de l'avenue des Jardins Ouest, du chemin du Lac Rond et du chemin de la Branche-Ouest dans le cadre du Programme réhabilitation du réseau routier local 2015-2016 Volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local;

CONSIDÉRANT la nécessité de fournir au Ministère une copie du contrat avec le prestataire de services afin de recevoir la confirmation de subvention;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'accorder le mandat de réalisation;

CONSIDÉRANT les propositions reçues et la recommandation de Stantec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde le mandat de réalisation dans le cadre du Programme réhabilitation du réseau routier local 2015-2016 Volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local à Les Excavations Michel Paradis inc., et ce, pour la somme de 859 625.83\$, taxes incluses. Ce mandat est conditionnel à :

- l'approbation par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du règlement d'emprunt 2016-001 ;
- la confirmation de la subvention dans le cadre du Programme réhabilitation du réseau routier local 2015-2016 volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

#### POINT 10.1.3

RÉSOLUTION 2016-03-043

PROGRAMME REHABILITATION DU RESEAU ROUTIER LOCAL 2015-2016  
VOLET - ACCELERATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RESEAU ROUTIER  
LOCAL : MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS CONDITIONEL –  
RÉFECTION DE L'AVENUE DES JARDINS OUEST, DU CHEMIN DU LAC ROND  
ET DU CHEMIN DE LA BRANCHE-OUEST

CONSIDÉRANT QUE l'accord de principe reçu du ministère des Transports du Québec a confirmé une subvention pour la réfection de l'avenue des Jardins Ouest, du chemin du Lac Rond et du chemin de la Branche-Ouest dans le cadre du Programme réhabilitation du réseau routier local 2015-2016 Volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local;

CONSIDÉRANT la nécessité de fournir au Ministère une copie du contrat avec le prestataire de services afin de recevoir la subvention;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'accorder le mandat de services professionnels suite aux appels d'offres publics;

CONSIDÉRANT les propositions reçues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde le mandat de contrôle qualitatif des matériaux pour la réalisation de la réfection de l'avenue des Jardins Ouest, d'une partie du chemin du Lac Rond et d'une partie du chemin de la Branche-Ouest (L-211) dans le cadre du Programme réhabilitation du réseau routier local 2015-2016 Volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local à GHD Consultants ltée, et ce, pour la somme de 8 190 \$, plus les taxes applicables. Ce mandat est conditionnel à :

- l'approbation par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du règlement d'emprunt 2016-001 ;
- la confirmation de la subvention dans le cadre du Programme réhabilitation du réseau routier local 2015-2016 volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

#### POINT 10.2

RÉSOLUTION 2016-03-044

DROITS DE PASSAGE SENTIERS MULTI USAGES : AUTORISATION

CONSIDÉRANT la demande du Club de VTT Les Portes du Nord inc. ;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération des clubs Quad veut officialiser les droits de passage ;

CONSIDÉRANT la liste et le tableau fournis par le département des travaux publics ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde des droits de passage pour les sentiers Quad selon la liste et le tableau fournis par le département des travaux publics. Dans le cas de réalisation de projets sur les lots visés par les droits de passage, les sentiers touchés devront être déplacés, et ce, suite à une entente entre le club Les Portes du Nord et la Municipalité.

POINT 10.3

RÉSOLUTION 2016-03-045

LES LOUPS AU VOLANT : AUTORISATION D'UTILISATION DE LA VOIE PUBLIQUE

CONSIDÉRANT la demande du Festival des Camionneurs d'utiliser la voie publique pour la tenue de leur parade annuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise Les Loups au Volant à utiliser la voie publique pour la tenue de la parade annuelle du Festival des Camionneurs prévue pour le 2 juillet 2016.

POINT 11.1

RÉSOLUTION 2016-03-046

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE GESTION DE LA FOURRIÈRE MUNICIPALE : ACCEPTATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire pour la Municipalité de gérer les animaux domestiques qui sont errants;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire pour la Municipalité de gérer les animaux sauvages qui se baladent sur le territoire urbanisé et même de villégiature;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas les ressources matérielles et humaines pour gérer ces animaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- accepte le contrat d'opération d'une fourrière municipale au montant de 6 420.67\$, plus les taxes applicables, de la part de Refuge animal inc.;
- autorise le maire et la directrice générale à signer ledit contrat;
- demande au Refuge animal inc. de transmettre le renouvellement avant le 30 novembre de chaque année;
- demande au Refuge animal inc. de confirmer le prix que la Municipalité veut charger, et ce, avant de vendre les licences de chien;
- demande au Refuge animal inc. un calcul détaillé démontrant la façon dont est établi le montant facturé soit leurs indicateurs servant à la répartition entre les municipalités.

POINT 12.1

RÉSOLUTION 2016-03-047

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA DORE : NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré est responsable de 10% du déficit du budget de l'Office municipal d'habitation de La Doré ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire qu'un représentant municipal soit présent au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de La Doré ;



CONSIDÉRANT la demande de l'Office municipal d'habitation de La Doré datée du 2 mars 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré nomme madame Réjeanne Potvin comme représentante municipale au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de La Doré, et ce, pour une période de trois (3) ans.

#### POINT 13.1.1

RÉSOLUTION 2016-03-048

CPTAQ : DOSSIER LOT 4 594 362 : APPUI À UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION À DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a besoin de ces espaces à des fins d'utilisation pour la sécurité publique ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré est en démarche depuis plusieurs années afin d'obtenir une piste cyclable reliant La Doré à Saint-Félicien ;

CONSIDÉRANT QUE le choix du tracé a été réalisé de façon stratégique afin de promouvoir les attraits de la rivière aux Saumons et de la Route des Colons ;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation d'un tracé cyclable ne nuit en rien au développement et potentiel agricoles de ce secteur ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré utilise un tracé déjà utilisé comme chemin ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré juge ne pas avoir d'autre emplacement valable pour l'implantation dudit tracé ;

CONSIDÉRANT QUE l'homogénéité du secteur n'est pas mis en cause ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré recommande à la CPTAQ d'autoriser la demande d'autorisation d'utilisation à des fins autres que l'agriculture pour le lot 4 594 362 afin de réaliser l'implantation d'une piste cyclable.

#### POINT 13.1.2

RÉSOLUTION 2016-03-049

CPTAQ : DOSSIER LOTS 4 594 768 & 4 594 778: APPUI À UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION À DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE ET ALIÉNATION

CONSIDÉRANT QUE les chalets des demandeurs sont situés sur les lots 4 594 768 & 4 594 778 depuis plusieurs années, et ce, avant l'entrée en vigueur de la Loi ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré dispose d'un règlement de lotissement ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré exige 4 000 mètres carrés minimalement pour l'implantation d'un immeuble en bordure d'un cours d'eau ;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'autorisation ne nuit en rien au développement agricole de ce secteur ;

CONSIDÉRANT QUE le projet en cause ne peut être implanté ailleurs sur le territoire de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs sont propriétaires desdits lots et bâtiments ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré recommande à la CPTAQ d'autoriser la demande d'autorisation d'utilisation à des fins autres que l'agriculture et d'aliénation pour les lots 4 594 768 & 4 594 778 afin de régulariser la situation.

POINT 13.2

RÉSOLUTION 2016-03-050

SERVICE D'AIDE- CONSEIL EN RÉNOVATION PATRIMONIALE :  
AUTORISATION DE CONSULTATION COMMERCIALE/PATRIMONIALE

---

CONSIDÉRANT l'entente entre la Municipalité de la Paroisse de La Doré et le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale ;

CONSIDÉRANT QUE cette entente est prévue pour les services aux résidences ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la demande de consultation de la Corporation du Moulin des Pionniers inc.

POINT 13.3

RÉSOLUTION 2016-03-051

AUTORISATION DE DÉNOMINATION D'UNE ÎLE SUR LE TERRITOIRE  
MUNICIPAL

---

CONSIDÉRANT QUE la demande de messieurs Régis Poirier et Jean-Louis Ouellet, propriétaires de l'île ;

CONSIDÉRANT QU'il n'existe pas de nom utilisé ou connu pour désigner cette île ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré n'a aucune réticence à ce que la Commission de toponymie officialise le nom proposé ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré doit autoriser la dénomination auprès de la Commission de Toponymie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise les propriétaires ainsi que la Commission de toponymie à nommer l'île située sur son territoire (lots 4 594 606 7 4 594 605) comme « L'île Pémonka ». Une modification de l'orthographe pourra être faite suivant l'avis de la Commission de la toponymie.

POINT 14.1

RÉSOLUTION 2016-03-052

DEMANDE D'APPUI : PROJET DE MISE EN LIGNE DU GAATIC ET DE DEMANDE  
D'AIDE FINANCIÈRE

---

CONSIDÉRANT les demandes et besoins évoqués dans plusieurs localités de notre MRC en matière d'accompagnement et d'initiation aux technologies de l'information et des communications (TIC), notamment lors des consultations menées en 2013-2014 pour l'élaboration des plans d'actions locaux et de la politique territoriale [MRC] Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT QUE le Guide d'apprentissage et d'accès aux technologies de l'information et des communications (GAATIC) a justement été élaboré au cours de la dernière année pour répondre à ses besoins, qu'il est maintenant réalisé en versions papier et numérique, et pourra grandement contribuer à faciliter la formation de nos concitoyens en la matière;

CONSIDÉRANT QUE le nombre limité de cartables imprimés (25 GAATIC), qui devront être diffusés dans toutes les MRC de notre région, ne permettra pas à tous les organismes et à tous les individus de notre territoire qui le désirent d'en obtenir une copie;

CONSIDÉRANT QUE l'actuel projet, visant à rendre accessible le GAATIC à l'ensemble de la population du territoire de notre MRC en le plaçant sur une plateforme (site) Web, pourra pallier à cette situation et ainsi répondre aux besoins des organismes et des individus évoqués ci-haut;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré appuie le projet de mise en ligne —sur un site Web— du GAATIC et, pour ce faire, la demande d'aide financière de 3 271,05\$ formulée à l'enveloppe territoriale du Pacte rural de la MRC du Domaine-du-Roy par l'organisme Services et Qualité de vie La Doré, promoteur de ce projet.

#### POINT 16.1

RÉSOLUTION 2016-03-053

AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

---

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré décrète que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

#### POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

#### POINT 18.0

RÉSOLUTION 2016-03-054

LEVÉE DE LA SÉANCE

---

À 21h, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette de lever la présente séance.

Jacques Asselin,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale